

Edito



A l'école des meilleures pratiques

Les missions d'étude et de benchmark pour s'imprégner des bonnes pratiques des homologues constituent un axe essentiel du développement du CEPICI qui envisage de se positionner comme une agence de promotion des investissements performante de renommée internationale.

Dans cette perspective, des missions ont été effectuées au Rwanda, à Singapour, en Géorgie, en Chine pour apprendre les démarches effectuées par ces pays qui ont réussi à rendre leur environnement des affaires très attractif.

C'est ainsi qu'au cours des deux derniers mois, deux délégations du Centre se sont rendues à Singapour et en Chine pour suivre respectivement des séances de formation en matière d'amélioration des affaires et d'attraction des investissements privés.

Dans ce numéro de votre newsletter, nous vous invitons à découvrir le détail de ces missions qui vont contribuer à booster le dynamisme du CEPICI et à impacter qualitativement l'économie nationale.

Bonne lecture à tous et à chacun !

Sommaire

MILAN EXPO 2015	2
ZOOM SUR	3
INVESTISSEMENT PRIVE : UN GROUPE INDIEN S'INTERESSE À LA CÔTE D'IVOIRE	4
ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : 40 REFORMES POUR 2016	5
INVESTISSEMENTS : L'AFRIQUE 1ER POURVOYEUR D'IDE EN CÔTE D'IVOIRE	6
ENTREPRENEURIAT NATIONAL	7



EXPO MILAN 2015

LES ITALIENS INVITÉS À INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE

CONTACTS

Nous suivre sur : CEPICI Officiel @Cepici_RCI CEPICI-TV

Abidjan – Plateau ; Avenue Abdoulaye Fadiga, Immeuble Belle -Rive 16^{ème} étage.

Boîte postale V 152 Abidjan 01

Standard : +225 20 31 14 00 | Fax : +225 20 31 14 09

Site web : www.cepici.gouv.ci | Email : infos.cepici@cepici.ci

MILAN EXPO 2015 :

Le CEPICI invite les Italiens à investir en Côte d'Ivoire



En Italie pour prendre part à la Journée de la Côte d'Ivoire à l'occasion de l'exposition universelle dénommée Expo Milan 2015, le Directeur Général, M. Emmanuel Essis, à la tête d'une délégation du CEPICI, a invité les opérateurs économiques italiens à investir en Côte d'Ivoire.

C'est une dizaine de chefs d'entreprises qui ont été reçus le 12 août 2015 en audience par le Directeur Général du CEPICI afin de leur présenter les opportunités d'investissements dont dispose la Côte d'Ivoire. Engagés dans les activités de l'agro-industrie, l'agriculture, le bois, la construction, l'import-export, la production de plastique, le recyclage, ces hommes d'affaires ont découvert les nombreux avantages liés aux investissements privés en Côte d'Ivoire.

Satisfaits et convaincus de l'attractivité du pays, certaines entreprises envisagent de s'implanter en Côte d'Ivoire tandis que d'autres réitèrent leur intérêt pour la Côte d'Ivoire. Ce sont notamment la société TIRES spécialisée dans le recyclage de pneus usagés, qui a été déjà rencontrée en

novembre 2013 lors de la Foire du Chocolat à Turin. Investie dans le secteur de production de matériels bioplastiques, la société NOVAMONT qui était récemment en visite officielle en Côte d'Ivoire a émis ce même vœu. Outre ces entreprises, M. Essis a rencontré la faitière PMI Italia International qui fait la promotion des PME/PMI et TPME. Ce consortium regroupe en son sein 3200 entités. Après des échanges avec le CEPICI qui l'a rassuré, les dirigeants de PMI Italia International prévoient se rendre sur les bords de la lagune Ebrié en vue de l'ouverture d'une représentation en Côte d'Ivoire pour le développement de leurs activités.

La réalisation de ce projet sera très porteuse pour l'économie ivoirienne d'autant plus que ces petites et moyennes entreprises disposent

d'une bonne expertise dans leurs domaines respectifs d'intervention.

Il faut signaler que la délégation du CEPICI a également participé à la cérémonie d'ouverture de la Journée Côte d'Ivoire qui s'est tenue la veille, au cours de laquelle le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire à proposer un environnement des affaires propice à l'investissement. Le Président Ouattara a profité de cette tribune pour inviter les entreprises italiennes à saisir les opportunités qu'offre la Côte d'Ivoire en vue de contribuer à son développement.



Le CEPICI a représenté la Côte d'Ivoire au séminaire sur la promotion de l'investissement et la coopération pour les pays africains francophones qui été organisé par la Chine du 21 juillet au 10 Août 2015 à Fuzhou.

Cette activité constitue pour le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire, une opportunité pour apprendre les meilleures pratiques en matière d'attraction des investissements. Cela dans le cadre dans sa vision de devenir une agence de promotion des investissements performante et de renommée internationale.

Le séminaire s'est déroulé autour du thème: **« la promotion de l'investissement et la coopération pour les pays africains francophones »**, et a vu la participation, outre la Côte d'Ivoire, de l'Algérie, du Bénin, du Burundi, du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, de Djibouti, du Gabon, des Iles Comores, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal, des Seychelles, du Tchad.

Il s'agissait à cette formation de renforcer les capacités des participants en termes de promotion de l'investissement, du commerce extérieur, de l'économie et des relations internationales dans les Etats Africains Francophones et également de raffermir la coopération entre ces pays et la Chine.

Au cours d'une quinzaine de conférences, la stratégie de développement économique et d'attraction d'investissement de la Chine a été présentée aux différentes délégations

afin qu'elles puissent s'inspirer de ce modèle d'attraction d'investissement et de développement.

Il ressort des différents enseignements que l'économie chinoise, qualifiée d'économie sociale de marché a permis l'ouverture de la Chine aux capitaux étrangers. De fait, la Chine avait identifié et crée des zones économiques spéciales dans les 14 villes portuaires de l'est à l'ouest du pays.

Signalons que certains leviers de l'économie se trouvent encore aux mains de l'Etat qui détient des entreprises dans les secteurs clés tels que les banques, l'Energie et les Hydrocarbures, etc.

Au titre de la stratégie d'attraction de l'investissement, les réformes réalisées ont consisté essentiellement à adopter des mesures préférentielles telles que l'exonération des droits de douanes, d'impôts et taxes spécifiques dans lesdites zones économiques. C'est ce qui a favorisé l'implantation de nombreux investisseurs étrangers dans ces localités.

Chaque zone économique est fonction des potentialités et atouts économiques de sa

région. Une autre stratégie a consisté à inviter une firme clé dans un secteur à s'installer dans la zone industrielle et par la suite, elle est rejointe par plusieurs autres entreprises qui interviennent dans la même chaîne.

A titre d'illustration, notons que pour créer une zone industrielle de production de véhicules, il faut attirer d'abord, l'entreprise mère d'assemblage par des mesures préférentielles. Ensuite viennent se greffer à la compagnie mère, les autres sociétés de la chaîne telles que les fournisseurs d'accessoires, de pièces détachées, les entreprises de services, les détaillants, acheteurs et grossistes, pour former une grappe industrielle. C'est le cas de la chaîne de production automobile de Qingkou à Fuzhou, dans la province du Fujian.

Ce séjour en terre chinoise a été aussi l'occasion de faire connaître ses potentialités industrielles à travers des visites sur les sites industriels et les visites des réalisations infrastructurelles.

En somme, Ces visites ont permis aux participants de découvrir le savoir-faire des entreprises chinoises.

Quant à la délégation du CEPICI, elle a fait projeter le film institutionnel du CEPICI pour présenter la Côte d'Ivoire sous sa dimension économique, suivi d'une présentation de la politique d'investissement de la Côte d'Ivoire.

Selon la délégation ivoirienne, **«cette formation revêt être le lieu idéal pour s'imprégner de l'évolution des politiques chinoises et de ses relations avec l'Afrique afin de mieux adapter notre stratégie destinée à attirer les investisseurs chinois en Côte d'Ivoire »**.

En définitive, il faut noter que ces missions d'étude se trouvent au centre de la stratégie de développement du CEPICI. C'est ce qui explique la mission effectuée sous la même période d'une autre délégation à Singapour pour s'inspirer de son expérience en terme de réformes à opérées pour améliorer encore l'environnement des affaires.

INVESTISSEMENT PRIVÉ:

Le groupe indien Mohan Mutha s'intéresse à la Côte d'Ivoire

Une délégation de la firme indienne Mohan Mutha Group en mission de prospection économique en Côte d'Ivoire a été reçue le 24 juillet 2015 par le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis au siège du Centre, à l'immeuble Belle-Rive, 17ème étage.



Investi dans les domaines de la construction, de la fabrication d'emballage, du transport logistique, du transit, du reconditionnement de produits manufacturés et de la distribution d'équipements de construction, Mohan Mutha est une entreprise familiale déjà implantée aux Maldives, en Inde, à Singapour, en France, au Qatar, en Chine, et aux Emirats Arabes Unis.

En venant en Côte d'Ivoire, selon le chef de la délégation, M. Praful Mutha a indiqué que le groupe

entend réaliser entre autre des projets de construction de logements économiques et sociaux, et de ports secs, ainsi que l'implantation d'une usine de fabrication d'huile de coton et une usine de production d'eau minérale.

Le Directeur Général du CEPICI entouré de ses collaborateurs du Guichet Unique et de l'Attraction de l'Investissement, a égrené les grands projets prioritaires du Gouvernement ivoirien tout en présentant les avantages et garanties offerts par la Côte d'Ivoire aux investisseurs privés.

Dans son assistance à l'investisseur, le CEPICI leur a fourni toutes les informations relatives à l'acquisition des terrains industriels et également les conditions d'exercice de l'activité de construction du logement social en Côte d'Ivoire.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES :

Une quarantaine de réformes proposées pour l'année 2016



A l'initiative du CEPICI, un atelier de réflexion organisé le 05 août 2015 au CRRAE-UMOA, a permis de proposer au Gouvernement ivoirien, une quarantaine de projets de réformes à mettre en œuvre en 2016 pour l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Ces projets couvrent tous les indicateurs évalués par le rapport Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale. En effet, ces projets de réformes qui doivent être mis en exécution au dernier trimestre 2015 et au premier semestre 2016 seront pris en compte dans le rapport Doing Business 2017.

A l'ouverture des travaux, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis a encouragé l'ensemble des acteurs à proposer des projets innovants qui puissent impacter qualitativement le cadre des affaires en rendant ainsi la Côte d'Ivoire encore plus attractive à l'investissement privé national et étranger.

Dans cette dynamique, le cabinet conseil géorgien, Reformatics a été sollicité pour son expertise afin de partager l'expérience géorgienne avec les Ivoiriens en vue d'adapter ses initiatives prises au contexte et

profil économique de la Côte d'Ivoire. De ce fait, la Géorgie est passée de la 124ème place à la 15ème place au rapport Doing Business en dix ans de réformes structurelles et institutionnelles.

Il faut rappeler que depuis 2012 où le Gouvernement ivoirien s'est engagé dans ce vaste mouvement d'optimisation du cadre des affaires, ce sont 40 réformes qui ont été déjà mises en œuvre.

Les résultats sont entre autre la création d'entreprise en 24h à 15.000 FCFA au Guichet Unique du CEPICI, la réduction des coûts et délais dans la délivrance des actes administratifs par le Guichet Unique du Commerce extérieur, la protection des investisseurs minoritaires et la facilitation de l'accès à une justice transparente et efficace grâce au Tribunal de Commerce d'Abidjan.

Les réformes en cours d'exécution sont caractérisées par la dématérialisation des actes et services administratifs. Il s'agit notamment de la création d'entreprises en ligne, la déclaration et le paiement des impôts en ligne, la mise en place du Guichet unique virtuel du permis de construire.

Ce sont ces réformes qui ont permis à la Côte d'Ivoire de gagner en deux cycles 30 places au classement Doing Business et surtout de se positionner et se maintenir dans le top 10 des meilleurs pays réformateurs au monde selon ce même référentiel.

Signalons que cet agenda de réformes sera soumis à l'examen du Gouvernement en vue de la validation au cours d'un atelier qui se tiendra avant la fin du mois d'août.

INVESTISSEMENTS :

L'Afrique est le premier pourvoyeur d'IDE en Côte d'Ivoire



L'Afrique est le premier continent pourvoyeur d'investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire, selon le rapport 2013 du comité de la balance des paiements présenté le 31 Juillet 2015 à l'occasion de la journée nationale de diffusion de comptes extérieurs.

L'organisation de cette journée, à l'initiative de l'UEMOA, vise à jauger la compétitivité de l'économie, notamment l'attractivité des pays en matière d'investissements privés, à fournir les informations sur les secteurs prisés, et les facteurs des évolutions positives ou négatives et également à recommander des actions correctives pour répondre aux préoccupations qui surviennent.

Les comptes 2013 s'établissent à 204,5 milliards de FCFA d'investissements directs étrangers, soit une hausse de 27% par rapport à 2012. Et les principaux pourvoyeurs sont l'Afrique, l'Europe et l'Asie.

Les secteurs les plus sollicités sont l'industrie manufacturière, l'intermédiation et la communication.

En matière d'échanges commerciaux, la Côte d'Ivoire exporte principalement du cacao (22%), des produits pétroliers

(20%) et du cacao transformé (10%) et sont essentiellement destinés à l'Europe, à la CEDEAO hors UEMOA et à l'Amérique. Tandis qu'au niveau des importations, ce sont les produits énergétiques qui dominent avec 36% suivis des biens d'équipement (18%), des produits alimentaires (17%), etc. Il convient de rappeler que ce sont 770 entreprises qui ont été soumises aux questionnaires qui ont permis la production de cette balance de paiement.

La balance de paiement révèle un accroissement des IDE, mais dénote toutefois une faible diversification des sources ; car il s'agit des partenaires traditionnels de la Côte d'Ivoire.

Présidée par le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, Mme Nialé Kaba, cette journée de diffusion des comptes extérieurs a été particulièrement marquée

par la présentation du CEPICI sur la thématique «les investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA: dynamique sectorielle et attractivité». L'occasion a servi au Centre de revenir sur les statistiques relatives aux investissements directs étrangers qu'il a captés pendant cette même période.

L'importance des IDE réside dans le fait que ce sont des ressources stables qui ne génèrent pas de remboursement. Ils favorisent le transfert de technologie, la création d'emplois et l'ouverture sur les marchés internationaux.

Et ces investissements privés sont favorisés entre autre par la stabilité de l'environnement politique et macroéconomique des pays et un environnement des affaires attractif.

ENTREPRENEURIAT NATIONAL :

La problématique de champions nationaux au centre d'une table ronde

Représentant le Ministre d'Etat, Amadou Gon COULIBALY, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel ESSIS a présidé le 30 juillet 2015 à la Maison de l'Entreprise, une table ronde qui a planché sur la thématique de la promotion de champions économiques nationaux capables de soutenir la croissance de la Côte d'Ivoire.

Dans son allocution d'orientation, M. ESSIS a réaffirmé que «le développement de l'entrepreneuriat national est un challenge pour le Gouvernement ivoirien. C'est pourquoi, les autorités ont opéré d'importantes réformes pour faciliter les affaires aux entrepreneurs nationaux afin d'être compétitifs face aux entreprises étrangères.

Mais, beaucoup d'efforts restent à faire selon le Directeur Général du CEPICI. Il s'agit entre autre d'insérer «la discipline entrepreneuriale dans les modules de formation scolaires et universitaires en termes d'initiative privée».

Il ajoute aussi qu'il faut mettre en place «des mécanismes de financement des entrepreneurs» et obtenir «la confiance du système bancaire pour l'octroi de crédit aux entreprises».

Les panelistes parmi lesquels, le Directeur Général de l'INPHB de Yamoussoukro, M. KOFFI N'GUESSAN, n'ont pas manqué de souligner qu'il ne faut pas confondre promotion de champions nationaux avec le protectionnisme économique.

La promotion d'une nouvelle classe d'acteurs économiques nationaux du secteur privé doit bénéficier d'une volonté politique affichée des pouvoirs publics à travers des mesures spécifiques en leur faveur.

Ces champions qui doivent être enregistrés dans tous les secteurs d'activité pourront soutenir la croissance économique du pays à tout instant. Toutes les grandes économies disposent d'entrepreneurs qualifiés de champions économiques nationaux.

Il faut noter que les champions nationaux

sont des entrepreneurs soutenus par les pouvoirs grâce à des mesures incitatives prises à leur égard pour leur assurer une pérennité et qui sont compétitifs en matière de soumissionnement aux appels d'offres.

La Côte d'Ivoire, selon le Ministre Sanogo Mamadou, membre du Cercle Libéral, dispose de beaucoup d'entrepreneurs qui opèrent en majorité dans le secteur informel. Il urge de les encadrer, les former et les appuyer pour en faire des champions nationaux, a-t-il préconisé en substance.

Rappelons que cette table ronde s'est déroulée sous le thème «quelles politiques pour l'émergence de champions nationaux ?».

CAMP MONDIAL DE LA JEUNESSE 2015:

Le DG du CEPICI invite les jeunes à l'entrepreneuriat

Invité le 20 août 2015 à prononcer une conférence lors du Camp Mondial de la Jeunesse à Yamoussoukro, le Directeur Général du CEPICI, M. Emmanuel Essis, a exhorté les jeunes à se tourner vers l'entrepreneuriat qui est l'alternative efficace à l'absorption du chômage.

Intervenant sous le thème «conditions et avantages de la création d'entreprise pour les jeunes», M. Essis a présenté à son auditoire à la Fondation Félix Houphouët Boigny, les différentes actions de réformes opérées par le Gouvernement ivoirien en vue de faciliter l'entrepreneuriat. Lesquelles réformes permettent entre autre la création d'entreprises en moins de 24h, la réduction des taux de transfert de propriété.

Dans sa présentation, Emmanuel Essis a également indiqué «les secteurs agricoles, des BTP, des services et des TIC comme les domaines d'activités

en plein essor avec un fort impact sur l'économie nationale».

«Il n'y a pas de honte à être agriculteur» a-t-il souligné avant de leur conseiller à cultiver les valeurs de «persévérance et de courage» pour être de bons entrepreneurs.

Pour le Directeur Général du CEPICI, les principaux facteurs de réussite en entrepreneuriat sont «l'innovation, la formation, l'information, et surtout un plan d'affaires avec des objectifs réalistes».

Echangeant avec ces jeunes, il a promis que les experts du CEPICI sont disponibles pour accompagner toute

personne qui voudrait se lancer dans l'entrepreneuriat, en l'assistant dans toutes les formalités nécessaires.

Il faut rappeler que le Camp Mondial est une initiative de l'Organisation Internationale de Jeunesse IYF (International Youth Fellowship) qui œuvre pour l'encadrement, l'entretien et l'insertion des jeunes. L'Organisation est implantée dans plus de 136 pays à travers le monde. Cette sixième édition qui se tient en Côte d'Ivoire se déroule du 17 au 21 août dans la capitale politique du pays.

OCTROI
DES AVANTAGES
DU CODE DES
INVESTISSEMENTS

DEVELOPPEMENT DE
PARTENARIATS D'AFFAIRES

FORMALITES
DE CREATION
D'ENTREPRISES
EN MOINS DE 24H



Voyou

LES EXPERTS DU CEPICI

vous assistent
dans vos affaires

Contactez le CEPICI au **(225) 20 31 14 00** ou sur www.cepici.gouv.ci

Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ème} Etage, immeuble Belle Rive - Plateau

 CEPICI Officiel

 @Cepici_RCI

 CEPICI-TV

CEPICI 
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

